Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Divorce en présence d'un contrat de mariage

Par Visiteur

Nous sommes maries depuis 10 ans avec contrat de mariage.
Nous avons achete une maison il y a 4 ans a 50/50.
J'ai recu une donation manuelle de ma mere (100 000 euro) il y a 2 ans et l'ai place sur le compte commun.
j'ai recu un heritage de ma grand mere (28 000 euro)il y a 1 an et l'ai place sur le compte commun.
Avec tout cet argent, j'ai fait realiser de nombreux travaux de renovation de la maison (70 000 euro). Quasiment pas de facture, mais de nombreuses traces par cheques et virements sur le compte commun.
J'ai egalement depense 40 000 euro au poker.
Nous avons depense le reste en biens de consommation.
Notre maison est maintenant en vente.
Nous allons entamer une procedure de divorce.

Question:
Combien puis-je esperer recuperer de l'argent provenant de ma famille ? (128 000 euro initial) Quelle est la demarche a suivre ? (economistes de la construction ... ?) Ma femme peut elle reclamer les 40 000 euro depenses par moi au poker ?

Par Visiteur

Cher monsieur,

Avec tout cet argent, j'ai fait realiser de nombreux travaux de renovation de la maison (70 000 euro). Quasiment pas de facture, mais de nombreuses traces par cheques et virements sur le compte commun.
J'ai egalement depense 40 000 euro au poker.
Nous avons depense le reste en biens de consommation.
Notre maison est maintenant en vente.
Nous allons entamer une procedure de divorce.

Question:
Combien puis-je esperer recuperer de l'argent provenant de ma famille ? (128 000 euro initial) Quelle est la demarche a suivre ? (economistes de la construction ... ?) Ma femme peut elle reclamer les 40 000 euro depenses par moi au poker ?

Pour l'argent investit dans la maison, il est possible de réclamer le montant de la somme, réévalué en fonction du profit que les travaux ont procuré à la maison.

Néanmoins, sans facture, et si votre femme conteste le montant de ces travaux, c'est plus délicat mais nullement impossible au demeurant.

Pour l'argent du Poker, si j'ai bien compris, c'était votre argent que vous avez dépensé?
Si tel est bien le cas, vous n'avez pas à devoir quoi que ce soit à votre femme.

Très cordialement.